

SAINT EUSTACHE LA FORET

Projet Pédagogique du Centre de Loisirs Périscolaire 2024/2025

1. Le descriptif du centre

Nature du centre : Centre de loisirs périscolaire de Saint Eustache la Forêt

Siège:

Mairie
84 grande rue
76210 Saint Eustache la Forêt
Tel : 02.35.31.02.34

Lieu d'accueil :
Garderie
Cour école maternelle
De St Eustache la Forêt
Tel : 02.35.39.83.54

Capacité d'accueil :

24 enfants maximum de 3 à 12 ans

Ouverture de la structure:

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h

Moyens matériels :

- pièce aménagée en Accueil de Loisirs dans la cour de l'école maternelle
- préau et cours de récréation de l'école maternelle
- des locaux sont aussi mis à disposition :

Equipements sportifs (city stade, terrain de football, salle polyvalente...) pour une meilleure diversité des activités.

Moyens humains :

- 1 directrice BAFD
- 1 animatrice BAFA
- 1 personnel de service communal

Activités proposées :

Activités calmes : lecture, jeux de société, activités manuelles, création de dessins pour coloriage avec pour support l'ordinateur

Au début de la séance du soir un goûter varié est servi à l'enfant.

TARIF PERICOLAIRE		
	Matin	Après-midi
	7h30 à 9h	16h30 à 18h
QF<458	2.85 €	3.15 €
458<=QF<700	2.95 €	3.25 €
>=700	3.05 €	3.35 €

2. Le déroulement :

Le matin :

- accueil des enfants accompagnés de leurs parents par l'accès cour de l'école maternelle.
- A l'arrivée de chaque enfant un lavage des mains sera effectué (mesures sanitaires Covid 19)
- activités calmes.

A 8h50, le directeur ou l'animateur accompagne les enfants de maternelle dans le préau et les enfants de primaire dans la cour de l'école.

L'après-midi :

- Prise en charge des enfants de l'école sous les préaux de chaque structure.
- Activités diverses, calmes et quelquefois à l'extérieur lorsque la météo le permet.

3. Le fonctionnement :

Distribution aux parents d'un planning mensuel leur permettant d'inscrire les présences des enfants. Ils devront remplir le bulletin d'inscription, la fiche sanitaire de liaison et joindre les photocopies des vaccins du carnet de santé de l'enfant ; il leur sera demandé une copie de l'attestation d'assurance scolaire ainsi que le quotient familial de la CAF ; le règlement intérieur leur sera remis et ils devront rendre le coupon daté et signé avec la mention lu et approuvé.

Chaque présence sera pointée sur une tablette et le paiement s'effectuera par prélèvement ou à réception d'un titre de recette au choix des parents.

Sont affichés :

Les numéros de téléphone suivants :

- garderie : **02.35.39.83.54**
- Samu
- Pompiers
- Gendarmerie
- Centre antipoison
- Jeunesse et sport
- Mairie (organisateur)
- Médecin le plus proche
- Hôpital de Lillebonne

Sont conservés dans le classeur :

- le tableau des numéros de téléphone des parents par ordre alphabétique
- le récépissé de déclaration d'un accueil de loisirs
- le contrat d'assurance ainsi que l'attestation annuelle.
- le projet éducatif
- le projet pédagogique
- les brevets du personnel
- les certificats médicaux du personnel et vaccins
- les dossiers complets d'inscription des enfants par ordre alphabétique
- le registre d'infirmier

4. Objectifs pour 2024/2025 :

Les objectifs 2024/2025 sont :

- Proposer un accueil calme le matin (coin lecture, coloriage, jeux de société).
- Proposer des activités diversifiées aux enfants en tenant compte des âges (3 à 12 ans). De leurs désirs de participer ou non à l'activité et leur en suggérer une autre.
Sensibiliser au recyclage : privilégier la récupération et le recyclage de matériaux pour nos activités.
Développer l'habilité des enfants et leur dextérité en faisant par eux-mêmes.
La fête des gens qu'on aime est reconduite encore cette année.
Favoriser l'autonomie dans les gestes quotidiens, proposer des goûters équilibrés et variés.
Développer le goût de l'écologie grâce à la plantation de fleurs et de légumes. Participation à l'entretien du potager créer par les enfants de l'école.
- Le pot de l'amitié est maintenu (temps d'échange avec l'équipe éducative, le personnel communal, les élus, Mr Le Maire, ainsi que les parents d'élèves).
- S'ouvrir au monde et aux autres. Mise en place d'une collecte de jouets au profit d'une association qui débutera début novembre et se terminera mi-décembre.
- S'approprier l'espace en participant au spectacle de fin d'année (chorégraphie).

Le 01 septembre 2024
La Directrice